



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 22 JUIN 2023**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 25 membres
- Excusés : 13 membres, soit :
MM. Jean-Luc Aebischer, Franck Baumann, Mirko Bonfadelli, Vincent Freimuller, Marc Guillaume, Jean Gumy, Guy Hanggeli, André Hodder, Yannick Jouan, Jérôme Lancia, Philippe Monod
Mmes Diana Dini, Ursula Marclay
- Absents : 2 membres (non excusés) soit :
M. Silvano Cardamomi
Mme Chantal Mellier

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 1/2023 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2022.
- 3.- Préavis municipal N° 2/2023 relatif à l'Arrêté d'imposition pour les années 2024-2025.
- 4.- Préavis municipal N° 3/2023 relatif à une demande de crédit de fr. 220'000.- pour financer le remplacement complet de l'éclairage public.
- 5.- Préavis municipal N° 4/2023 relatif à une demande de crédit de fr. 67'000.- pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques, bâtiment Grand'Rue 3.
- 6.- Préavis municipal N° 5/2023 relatif à une demande de crédit de fr. 199'000.- pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques, bâtiment de la Grande salle.
- 7.- Election du président, du vice-président, des scrutateurs et des membres des commissions de gestion et des finances.
- 8.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Madame la Présidente apporte une modification au procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022, suite à la demande faite par M. Philippe Monod, soit :

- Dans le PV du jeudi 16 juin 2022, page 5, sous DIVERS, alinéa 4 – « Monsieur Philippe Monod précise qu'il ne cherche pas à aller plus loin dans cette discussion. En effet et entre autres discussions, il a relevé l'importance de respecter notre site historique qui est aussi un bien commun pour notre village et ses habitants», réponse faite suite à l'intervention de Monsieur Hänggeli, propos non transcrits dans le PV.

Le Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté.

Madame la Présidente procède à l'assermentation de 3 nouveaux membres, soit MM. Jerome Arnaud, Patrick Favre et Albin Kury. Le Conseil général est ainsi composé de 43 membres.

COMMUNICATION DU BUREAU

Madame la Présidente a reçu une lettre de remerciements de Zoe4live, suite au versement du montant des jetons de présences 2022.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Madame la Syndique nous informe que dès la rentrée d'août, notre APEMS, qui fait partie du réseau AJENOL, proposera un accueil le matin et le soir en plus des repas de midi et que nous passerons de 24 à 36 places.

Une table de pique-nique va être installée dans le courant de la semaine du 26 au 30 juin 2023, à la place de jeux.

Vendredi 23 juin 2023, aura lieu pour la première fois à Boussens une projection open-air du film 2 frères. Une buvette avec hot-dog et boissons seront proposés et le pop-corn sera offert.

La fête du 1^{er} août aura lieu le 31 juillet et un tout-ménage sera distribué courant juillet.

Vacances de la Municipalité du 31 juillet au 13 août.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2023 RELATIF A L'ADOPTION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2022

Monsieur Michel Bally, rapporteur de la commission de gestion nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote : sur le Préavis N° 1/2023 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2022.

1° sur les comptes	qui sont adoptés à l'unanimité
2° sur la gestion	qui est adoptée à l'unanimité

Elle nous donne lecture de l'extrait de PV qui est adopté à l'unanimité.

3.- PREAVIS MUNICIPAL N°2/2023 RELATIF A L'ARRÊTE D'IMPOSITION POUR LES ANNEES 2024-2025

Monsieur Philippe Martin, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec proposition d'un amendement :

- confirmant la baisse de 2 points proposée dans le préavis N° 2/2023 pour 2024
- et incluant 2 points de baisse supplémentaire l'année suivante, ce qui portera le taux d'imposition à 62% en 2025.

Madame la Syndique nous expose la réflexion de la Municipalité quant à la baisse de 2 points d'impôts pour les 2 années à venir, qui prend en compte, en plus des chiffres évoqués dans le rapport de la commission des finances, les points suivants :

- la nouvelle péréquation est en consultation. Votation des 2 entités représentant les communes à savoir l'ADCV et l'UCV, pour l'acceptation de la nouvelle péréquation, puis passage devant le Grand Conseil durant l'automne pour validation. Donc encore incertain à ce jour.

Comme indiqué dans le rapport de gestion, nous sommes en pourparlers afin d'acquérir une parcelle en ZUP «zone d'utilité publique» et plusieurs autres projets à venir dont : chauffage du bâtiment de la Grand'Rue, chauffage de la Grande salle, etc.

Effectivement la Municipalité est consciente de faire preuve de prudence en matière de finances de la Commune, mais elle sait aussi qu'il est plus facile de baisser les points d'impôts que de les faire remonter en cas de nécessité.

Par conséquent, elle maintient son préavis tel quel à savoir la proposition de baisser de 2 points pour les 2 ans à venir, soit 2024 et 2025.

Monsieur Michel Bally, qui fait partie de la commission de gestion, estime que la Municipalité n'a pas à se faire du souci, que malgré les investissements prévus, les finances de notre commune sont bonnes et que 2 points de baisse d'impôts ne doivent pas impacter les finances à venir. Il souligne également que s'il y avait lieu d'augmenter à nouveau les impôts dans 2 ou 4 ans, le Conseil général devra suivre la Municipalité.

Monsieur Claude Rapin souligne que les réserves sont couvertes par du cash, donc nos comptes sont sains.

Madame la Présidente propose un amendement pour 2024 à 2 points et de voter en 2024 pour 2025.

Elle passe à un premier vote sur le Préavis N° 2/2023 relatif à l'Arrêté d'imposition pour les années 2024-2025, tel qu'il est présenté par la Municipalité, soit : impôt cantonal de base à 64% pour 2024 et 2025 :

- 9 oui
- 12 non
- 4 abstentions

Le préavis Municipal N° 2/2023 est refusé.

Le préavis N° 2/2023 est donc modifié et présenté pour une année, soit : impôt cantonal de base 64% pour 2024 uniquement,

Madame la Présidente passe au vote sur cette nouvelle proposition :

- 17 oui
- 2 non
- 5 abstentions

L'extrait de PV est adopté à l'unanimité.

4.- PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2023 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE FR 220'000.- POUR FINANCER LE REMPLACEMENT COMPLET DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Claude Hänggeli rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Dominique Berset demande si des éclairages supplémentaires seront ajoutés.

Monsieur Marco Baraldini répond que non.

Monsieur Patrick Dizerens demande si l'éclairage LED éclairera plus.

Monsieur Marco Baraldini répond que la capacité lumineuse sera augmentée. On utilisera le 75% de sa possibilité et ne nécessitera pas d'aller à 100%. Il s'agit d'un système adaptatif qui détecte les véhicules, les personnes, etc. L'éclairage sera adapté aux lieux à éclairer, la lumière ne sera pas interrompue. Des capteurs seront mis sur les mas, ceci pour influencer la luminosité par rapport aux différents passages et seront réglés en fonction des heures, des saisons, des emplacements. L'installation devrait encore avoir lieu durant l'hiver 2023, avec une garantie de 15 ans.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote sur le Préavis N°/2023 relatif à une demande de crédit de fr 220'000.- pour financer le remplacement complet de l'éclairage public, qui est accepté à l'unanimité.

L'extrait de PV est également accepté à l'unanimité.

5.- PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2023 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE FR. 67'000.—POUR FINANCER L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, BÂTIMENT GRAND'RUE 3

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Dominique Berset demande si une étude a été faite pour que la commune refacture par des capteurs communs.

Monsieur Marco Baraldini répond que la facturation passe par la Romande Energie.

Monsieur Patrick Dizerens demande si la commune s'est approchée d'avec un autre fournisseur que Romande.

Monsieur Marco Baraldini répond que non, car cela impliquerait tout le changement des capteurs.

Monsieur Dominique Berset demande si les panneaux seraient posés sur le toit actuel.

Monsieur Marco Baraldini répond que le toit est en ordre.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote sur le préavis municipal N° 4/2023 relatif à une demande de crédit de fr. 67'000.- pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques, bâtiment Grand'Rue 3, qui est accepté à l'unanimité.

L'extrait de PV est également accepté à l'unanimité.

6.- PREAVIS N° 5/2023 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE FR. 199'000.—POUR FINANCER L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, BÂTIMENT DE LA GRANDE SALLE

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Patrick Dizerens demande si le chauffage de la grande salle va faire l'objet d'un chauffage thermique.

Monsieur Eyal Kaspi demande si la Municipalité ne devrait pas se pencher sur un projet complet incluant l'isolation du toit, des fenêtres, le chauffage et les panneaux photovoltaïques.

A ces différentes questions, Monsieur Marco Baraldini répond que cela va impacter les coûts et que la pose des panneaux photovoltaïques est prévue pour 2024. Bréa Ingénieurs Conseils attend les résultats de cette séance pour soumettre les offres aux différents intéressés.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote sur le préavis municipal N° 5/2023 relatif à une demande de crédit de fr. 199'000.- pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques, bâtiment de la Grande salle.

Il est adopté par 22 oui, 2 avis contraires et 1 abstention.

L'extrait de PV est également adopté.

7.- ELECTION DU PRESIDENT, DU VICE-PRESIDENT, DES SCRUTATEURS ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE GESTION ET DES FINANCES.

Election de la Présidente : Madame Barbara Grivel, Présidente, qui depuis juin 2013 occupait ce poste, nous fait part qu'elle se retire pour vaquer à ses occupations et propose que Monsieur Dominique Berset, vice-président lui succède, à moins qu'une personne dans l'assemblée se présente. Tel n'étant pas le cas, Monsieur Dominique Berset, qui accepte le poste, est élu par applaudissements.

Election du vice-président : Madame Claudine Longchamp propose Madame Anne-Marie Duport. N'ayant pas d'autres propositions, Madame Anne-Marie Duport est également élue par applaudissements.

Election des scrutateurs : Mme Claudine Longchamp et M. Jean-Jacques Chanson, scrutateurs suppléants se proposent. Ils sont élus par applaudissement.

Election des scrutateurs suppléants : MM. Sébastien Grivel et Jerome Arnaud se proposent et à leur tour d'être élus par applaudissements.

Commission des Finances : M. Silvano Cardamoni démissionne et sera remplacé par M. Nicolas Bally en tant que suppléant. Les autres membres de la commission, soit MM. Claude Rapin, Philippe Martin et Claude Hänggeli restent en place.

Commission de gestion : Elle se représente in corpore, à savoir MM. Michel Bally, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud et Thomas Gasser, suppléant.

Les deux commissions sont élues par applaudissements.

8.- DIVERS

Madame la Présidente, Barbara Grivel n'a pas de communication, mais tient à remercier les membres du Conseil général, ainsi que la Municipalité pour les 10 ans passés en tant que présidente et souhaite une bonne continuation à l'ensemble de l'assemblée.

Madame la syndic, Stéphanie Borgeaud, n'a pas non plus de communication et souhaite un bel été à l'ensemble de l'assemblée. Madame la Présidente sera remerciée lors du prochain Conseil général en décembre 2023.

La séance est levée.

Il est 22h00

La Présidente

La secrétaire

Barbara Grivel

Danièle Rochat